



Communiqué de presse – le 07 mai 2026

L'ADEME sacrifiée au nom du déficit public, sérieusement ?

L'urgence budgétaire se résoudrait donc en supprimant un des rares acteurs qui aide concrètement les entreprises à avancer, dans un monde qui se dérègle ?

Non. Cette mesure de la loi Etat Local qui pourrait dans quelques jours supprimer ces guichets essentiels est un sacrifice sur l'autel de la communication budgétaire. La vraie question est de savoir comment nos entreprises peuvent s'adapter et se renforcer pour entraîner l'économie, dans un monde à +4 degrés, où les crises se succèdent et se renforcent. Sans l'ADEME, elles devront le faire sans accompagnement sérieux, sans expertise, sans guichets accessibles, sans méthode, sans appui pour la décarbonation, la gestion de l'eau ou la transition énergétique. La réponse est simple : elles ne tiendront pas.

L'ADEME, ce n'est pas une strate administrative de plus. C'est un outil de transformation, concret, utile, opérationnel. Le CJD le sait bien, puisque c'est grâce à l'ADEME que nous accompagnons des dizaines d'entreprises à transformer leur modèle. C'est elle qui permet à des dirigeants de passer du discours aux actes, avec des programmes rigoureux, des expertises solides et des dispositifs réellement mobilisables sur le terrain.

Les dirigeants ont besoin de l'ADEME. Pas d'un slogan. Alors posons la vraie question : la solution au déficit de l'État, c'est de casser ce qui fonctionne ? De fragiliser ce qui accompagne les transitions indispensables ? De rendre les entreprises plus vulnérables ? Vraiment ?

On ne prépare pas l'économie de demain en démantelant les outils qui la rendent possible aujourd'hui. L'ADEME doit être renforcée, pas affaiblie. Parce qu'une entreprise qui ne peut pas s'adapter n'est pas une entreprise qu'on protège : c'est une entreprise qu'on condamne.

Ne condamnez pas les transitions qui préparent l'avenir : **laissez l'ADEME faire son travail !**

Contact presse :

Laurène Collard – Directrice de l'influence et de la prospective

laurene.collard@cjd.net / 06 15 26 35 95

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant-e-s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef-fe-s d'entreprise et cadres dirigeant-e-s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.